

Arrangement de Nice
concernant la classification internationale
des produits et des services
aux fins de l'enregistrement des marques

du 15 juin 1957,
révisé à Stockholm le 14 juillet 1967 et à Genève le 13 mai 1977
et modifié le 28 septembre 1979

TABLE DES MATIÈRES*

Article 1 :	Constitution d'une Union particulière; adoption d'une classification internationale; définition et langues de la classification
Article 2 :	Portée juridique et application de la classification
Article 3 :	Comité d'experts
Article 4 :	Notification, entrée en vigueur et publication des changements
Article 5 :	Assemblée de l'Union particulière
Article 6 :	Bureau international
Article 7 :	Finances
Article 8 :	Modification des articles 5 à 8
Article 9 :	Ratification et adhésion; entrée en vigueur
Article 10 :	Durée
Article 11 :	Revision
Article 12 :	Dénonciation
Article 13 :	Renvoi à l'article 24 de la Convention de Paris
Article 14 :	Signature; langues; fonctions de dépositaire; notifications

* Cette table des matières a été ajoutée afin de faciliter la consultation du texte. Elle ne figure pas dans le texte original (français) de l'Arrangement.